

Frais pour activités de réception ou d'accueil

Paragraphe 21 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)
 Divulgateion des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2019-2020

Trimestre : janvier à mars

Description de l'activité	Date	Nombre de personnes prévues	Coût de l'activité
Départ à la retraite	2020-01-29	25	114,95 \$
Clôture de l'atelier Kaizen au Registre des lobbyistes	2020-02-05	24	247,20 \$
Départ à la retraite	2020-02-11	20	135,04 \$
Atelier Kaisen visant à revoir et optimiser le processus de rédaction des procès-verbaux et de saisie au registre des pensions alimentaires	2020-03-02 au 2020-03-03	10	310,58 \$
Départ à la retraite	2020-03-12	N-D	150,00 \$

Informations complémentaires

Les données incluent le Fonds Accès Justice, le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels ainsi que le Fonds des registres et excluent les tribunaux à qui des services de soutien sont fournis et le Conseil de la magistrature.

Données comptabilisées au 31 mars 2020. Elles peuvent faire l'objet d'une modification au prochain trimestre.